

Image not found or type unknown



licenciement pour inaptitude en maladie professionnelle

Par **deschuytter**, le **05/03/2012** à **09:18**

bonjour je vais être licenciée pour inaptitude au poste après 4 maladies professionnelles le médecin du travail disait que mon état révélait d'une invalidité mais étant donné que j'ai une rente de maladie professionnelle ce n'est pas possible que puis je faire si je ne peux plus travailler par la suite je n'ai que 55 ans

Par **P.M.**, le **06/03/2012** à **10:47**

Bonjour,
L'inaptitude ne concerne que l'entreprise pour laquelle elle est délivrée mais ne vous empêche pas de travailler dans une autre si vous êtes apte lors de la visite d'embauche...